

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
fixant le modèle de formulaire de demande de paiement de
l'indemnité de bicyclette pour son utilisation sur le chemin
du travail ou d'un arrêt de transport en commun portant
exécution de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté
française du 16 décembre 1994 relatif à l'intervention de
l'employeur dans les frais de transport des membres
statutaires du personnel scientifique, administratif,
technique et ouvrier des institutions universitaires
organisées par la Communauté française**

A.Gt 30-09-2003

M.B. 19-04-2004

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 16 décembre 1994 relatif à l'intervention de l'employeur dans les frais de transport des membres statutaires du personnel scientifique, administratif, technique et ouvrier des institutions universitaires organisées par la Communauté française, notamment l'article 8, § 2, modifié par le décret du 17 juillet 2003;

Vu le protocole de négociation du Comité de négociation du Secteur IX, donné le 30 septembre;

Sur la proposition du Ministre de la Fonction publique et de la Ministre de l'Enseignement supérieur;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 24 septembre 2003,

Arrête :

Article 1^{er}. - Le formulaire de demande de paiement de l'indemnité de bicyclette pour son utilisation sur le chemin du travail ou d'un arrêt de transport en commun portant exécution de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 16 décembre 1994 relatif à l'intervention de l'employeur dans les frais de transport des membres statutaires du personnel scientifique, administratif, technique et ouvrier des institutions universitaires organisées par la Communauté française est fixé selon le modèle annexé au présent arrêté.

Article 2. - Le présent arrêté produit ses effets le 1^{er} septembre 2003.

Article 3. - Le Ministre qui a dans ses attributions les statuts des personnels de l'enseignement est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 30 septembre 2003.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre de la Fonction publique,

Ch. DUPONT

La Ministre de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement de Promotion sociale,
Mme F. DUPUIS



Annexe

**MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
DEMANDE DE PAIEMENT DE L'INDEMNITÉ DE BICYCLETTE
POUR SON UTILISATION SUR LE CHEMIN DU TRAVAIL OU D'UN
ARRÊT DE TRANSPORT EN COMMUN**

Je soussigné(e) (nom, prénom et numéro de matricule):.....
travaillant auprès de : (institution universitaire)
demande à me voir octroyer une indemnité pour l'utilisation de ma
bicyclette sur le chemin du travail/le chemin vers un arrêt de transport en
commun/un véhicule automoteur utilisé en covoiturage (biffer la mention
inutile) entre (adresse du lieu de départ)

et (adresse du lieu d'arrivée)

suivant le trajet ci-dessous :

Croquis du trajet	Index des rues empruntées

représentant une distance totale aller/retour parcourue journallement
dekm.

Remarque : indiquez sur le croquis le plan de circulation (sens
interdit...) du chemin emprunté ainsi que le nom des rues ou une référence
par rapport à l'index des rues. A ne remplir qu'à la première demande ou si
des changements de trajet ont lieu, auquel cas il faudra préciser la raison
desdits changements. L'administrateur se réserve le droit de refuser le
parcours proposé ou d'en modifier le kilométrage total, en motivant sa
décision.

**Je reconnais que le chemin décrit ci-dessus est celui qui est le
plus court et qui offre le plus de sécurité.**

Dans le cas où la bicyclette servirait à se rendre à un arrêt de transport
en commun, indiquez le transport en commun utilisé.....

et éventuellement le numéro d'abonnement.....

Je confirme sur l'honneur avoir utilisé ma bicyclette pour me rendre à
mon lieu de travail ou à un arrêt de transport en commun pour la période du
.....(jour-mois-année) au..... (jour-mois-année),
correspondant à un nombre total de.....jours effectifs d'utilisation,
soit un kilométrage total de..... km..... jours =..... km
(arrondi au kilomètre supérieur).



J'estime dès lors avoir droit à une indemnité de.....
km 0,15 euro = euros pour la période
susmentionnée.

L'indemnité peut être versée sur le compte n°...../...../.....
de (titulaire)
à (adresse).

**Je reconnais n'avoir pas eu recours à un quelconque transport
en commun ou à mon véhicule personnel durant la période
d'utilisation de la bicyclette pour le trajet repris ci-dessus ou le
trajet retenu par l'autorité.**

Date et Signature
Visa de l'administrateur
(Nom et signature)

Vu pour être annexé au projet d'arrêté du Gouvernement de la
Communauté française du 24 septembre 2003 fixant le modèle de formulaire
de demande de paiement de l'indemnité de bicyclette pour son utilisation sur
le chemin du travail ou d'un arrêt de transport en commun portant exécution
de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 16 décembre
1994 relatif à l'intervention de l'employeur dans les frais de transport des
membres statutaires du personnel scientifique, administratif, technique et
ouvrier des institutions universitaires organisées par la Communauté
française.

Le Ministre de la Fonction publique,

Ch. DUPONT

La Ministre de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement de Promotion
sociale,

Mme F. DUPUIS